

Rabat, 8 novembre 2013

Communiqué de Presse

Le Conseil Economique, Social et Environnemental a tenu, vendredi 8 novembre à Rabat, une conférence de presse pour présenter le rapport du Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, élaboré par le Conseil conformément aux orientations royales du 6 novembre 2012 à l'occasion du 37^{ème} anniversaire de la Marche verte. S.M. le Roi, que Dieu L'assiste, a en effet appelé à l'élaboration de ce modèle, à la fois intégré et rigoureux, susceptible de favoriser la croissance, la création des richesses et de l'emploi, notamment pour les jeunes.

Ce modèle s'inscrit dans le cadre de la Constitution de juillet 2011. Il représente la participation de la société civile organisée dans la concrétisation du grand projet national de la régionalisation avancée, et est de nature à favoriser la réussite de l'initiative marocaine d'autonomie pour les provinces du Sud concernées par le processus onusien, proposée en 2007 par le royaume du Maroc.

Le modèle a comme fondement le respect et la primauté des droits humains, dans ses dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale.

Les différents acteurs, y compris les élus, les experts et les représentants des syndicats, organisations, associations professionnelles et ONG, sont arrivés à la conclusion qu'un moyen décisif d'atteindre les objectifs de ce modèle réside dans la diversification des activités productives et l'élargissement de la base sociale des acteurs de l'économie locale.

Dans ce sens, il incombe d'encourager l'initiative privée et l'économie sociale et solidaire, en parfaite symbiose avec le nouveau rôle économique de l'Etat.

Les finalités de ce choix sont la création de richesses et la promotion de l'emploi, notamment en faveur des jeunes et des femmes. La réussite de cette approche nécessite une gouvernance renouvelée, basée sur des principes clairs et des règles précises de responsabilité.

Les constats et recommandations du CESE sont le fruit d'un large processus d'écoute, de concertation et de consultation mené par le Conseil dans les trois régions du Sud, auprès de plus de 1500 acteurs concernés, représentant les élus, les autorités locales, les acteurs de la société civile, les organisations syndicales et les opérateurs économiques. Ce travail a bénéficié de plusieurs rapports et études ainsi que du soutien d'un large réseau de chercheurs et d'experts locaux, nationaux et internationaux.

Le rapport met l'accent sur la nécessité de l'instauration d'un nouveau modèle de développement axé sur une gouvernance participative et responsable. Il vise la création de richesses et d'emplois et la cohésion sociale, mettant les droits humains et le développement durable au cœur de ce modèle.

Le rapport du CESE propose une plateforme d'analyse et de recommandations fondées sur le diagnostic réalisé par le Conseil dans son rapport de conjoncture paru en mars 2013, issu de la large concertation des parties concernées consultées lors d'une mission 10 mois, visant notamment à:

- rétablir la confiance en favorisant la participation des populations et la primauté de la loi
- rompre avec l'économie de rente en libérant l'initiative privée
- sortir de la logique d'assistanat au profit d'une protection sociale ciblée sur les plus vulnérables
- gérer et répartir des ressources naturelles selon les règles de durabilité et d'équité au bénéfice des populations
- substituer aux politiques sociales actuelles une stratégie intégrée de développement humain
- reconnaître la culture hassanie en tant que droit et l'ériger en levier du développement
- rompre avec la stratégie de court terme et rétablir les impératifs de durabilité
- désenclaver les provinces du Sud en améliorant leur connectivité
- réussir la régionalisation avancée

L'objectif est de doubler le PIB en 10 ans, créer 120.000 nouveaux emplois, réduire d'au moins 50 % le taux de chômage des jeunes et des femmes et mobiliser les investissements publics et privés.

Cette dynamique devra permettre aux provinces du Sud de se positionner en tant que hub entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne à travers notamment un cluster maritime, un plan de connectivité adéquat basé sur le développement des autoroutes électriques, la construction de la rocade atlantique et de la route du désert, le renforcement du réseau portuaire et du transport maritime et aérien et la mise en place d'une plateforme d'aménagement numérique du territoire et de plateformes logistiques et de commerce.

Cette ambition s'appuiera sur l'émergence de pôles d'excellence, ouverts à la coopération régionale maghrébine et subsaharienne en matière d'éducation, de formation qualifiante, d'enseignement supérieur, de santé et de recherche scientifique appliquée.

Le rapport intégral du Nouveau plan de développement des provinces du Sud et sa synthèse sont consultables sur le site du CESE www.ces.ma

L'actualité en continu sur le compte officiel du CESE sur Facebook :

<https://www.facebook.com/pages/Conseil-Economique-et-Social-Maroc-CES->

[Page-officielle/113949555359824?sk=wall](https://www.facebook.com/pages/Conseil-Economique-et-Social-Maroc-CES-Page-officielle/113949555359824?sk=wall)

Et Twitter :

www.twitter.com/CESEMaroc

ou le hashtag

#devsahara